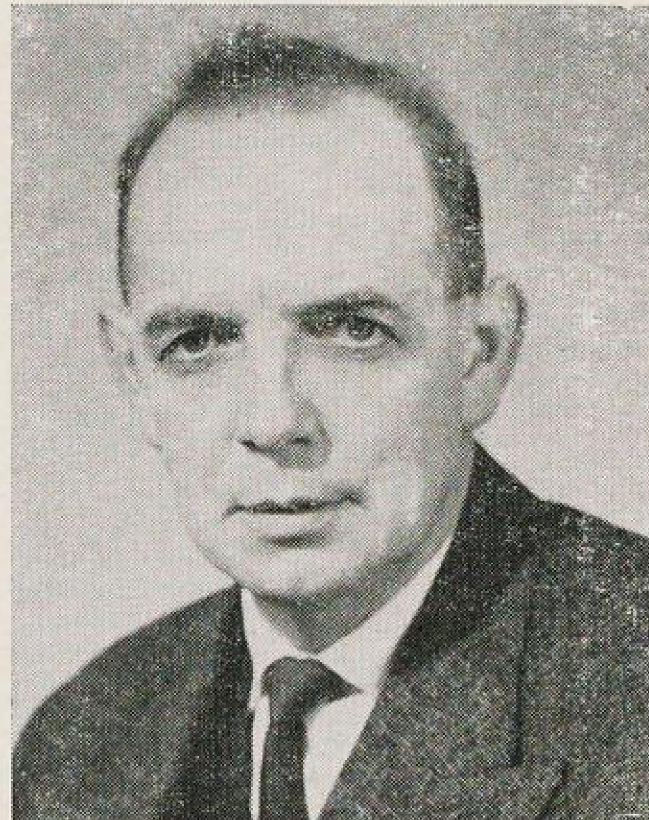
DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

3e Circonscription (Nogent-le-Rotrou-Châteaudun)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967



Fédération de la gauche démocrate et socialiste



Electrices, Electeurs,

Le 5 mars prochain, vous élirez votre Député.

Ce n'est pas par hasard que le candidat de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste et son remplaçant éventuel sont les maires des villes de Châteaudun et Nogent-le-Rotrou.

La Fédération a choisi pour la représenter dans la future Assemblée Nationale des administrateurs confirmés.

Cette candidature représente aussi le symbole du mécontentement quasi général des Maires contre le pouvoir actuel qui a refusé de donner aux Collectivités locales les moyens de s'équiper et qui s'attaque aux libertés communales.

Le bilan des gouvernements U.N.R. de MM. Pompidou et Debré, soutenus inconditionnellement par les députés de la majorité sortante, se résume par un échec dans la plupart des domaines de l'Economie nationale.

L'expansion économique a été faite au profit des monopoles sacrifiant les intérêts du monde du travail, des petits commerçants et artisans, des petites et moyennes entreprises, des cultivateurs.

Les caisses de l'Etat « sont pleines » et pourtant :

— les collectivités manquent de crédit pour leur équipement et attendent encore les décisions de financement du Ve Plan ;
— la construction de logements se ralentit ;
— le budget de l'Education nationale est insuffisant et en Eure-et-Loir, en 4 ans, 143 classes ont été fermées, 60 communes n'ont plus d'école, la formation professionnelle est pratiquement au même stade qu'en 1958 ;
— près de 4 millions de travailleurs gagnent moins de 60 000 AF par mois ;
— quatre millions de familles sont mal logées et l'Etat restreint encore les crédits pour la construction ;
— 1 500 000 personnes âgées sont laissées au bord de la misère.

Les Gouvernements de la Ve République ont augmenté la pression de la fiscalité contre les petits revenus, l'artisanat, le commerce et les paysans, soutenant par contre les monopoles et les affairistes puissants ;

— l'Etat laisse aux Collectivités (Départements et Communes) des charges qui lui incombent, obligeant ainsi ces collectivités à une pression fiscale qui sera rapidement intolérable.

Les promesses électorales de 1958 et 1962 des députés de la majorité sortante sont restées, dans la plupart des domaines, sans suite et la situation, si cette majorité est reconduite, s'aggravera inéluctablement.

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste qui regroupe en son sein les forces de progrès donnant l'exemple de la simplification de la vie politique, propose aux Electrices et Electeurs un programme réalisable dans les cinq années de la prochaine législature.

UNE SOCIETE DE CITOYENS LIBRES

L'Assemblée Nationale doit délibérer, le Gouvernement appliquer les lois et le programme, le Président de la République arbitrer et non se conduire en chef de Parti.

Il faut un contrat de majorité entre l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature.

L'information et l'indépendance de la radio-télévision doivent être respectées.

L'épanouissement des libertés des communes doit être assuré.

UNE ECONOMIE DE PROGRES

La Nation moderne doit avoir la volonté de développer **le bien-être de tous et de répartir équitablement les résultats de la production.**

Nous proposerons les mesures économiques et financières suivantes :

— l'établissement d'un plan d'équipement démocratique discuté avec les Collectivités, les organismes professionnelles, les syndicalistes, avec priorité à l'Education nationale, au logement social, au plein emploi et au progrès social ;
— le relèvement de l'abattement à la base pour l'impôt sur le revenu (refusé par la majorité sortante) ;
— la taxation des plus-values des monopoles ;
— l'aménagement de la nouvelle loi sur la T.V.A., qui néglige totalement les intérêts des artisans et petits commerçants ;
— la création d'une banque nationale d'investissements au profit des collectivités.

UNE AGRICULTURE MODERNE

L'agriculture est un élément fondamental de la vie de notre circonscription.

Une politique cohérente doit l'intégrer dans l'économie générale pour assurer aux cultivateurs la parité des revenus.

Nous proposons :

— notre appui au mouvement des jeunes agriculteurs préoccupés de leur avenir ;

— la recherche des nouveaux débouchés pour les produits agricoles par l'unité politique de l'Europe, par l'élargissement du Marché commun ;

— l'indexation des prix agricoles et leur parité avec les prix industriels (supprimée par les Gouvernements U.N.R.) ;

— l'exonération de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants et la diminution de la T.V.A. pour les produits nécessaires à la culture ;

— le développement et l'orientation du crédit pour l'équipement en faveur de la petite et moyenne culture ;

— le développement de la coopération et de l'équipement collectif, la lutte contre le démembrement et contre la hausse des prix du sol.

LES FONDEMENTS DE LA JUSTICE SOCIALE

L'augmentation de la production et le progrès de la technique doivent profiter en priorité au relèvement du niveau de vie.

Ce droit au travail exige le relèvement des salaires traitements et retraites, la réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail, la suppression des zones de salaire, le plein emploi, l'abaissement de l'âge de la retraite.

— Le droit à la santé exige l'extension et la modernisation du secteur public hospitalier, des salaires décents pour les personnels hospitaliers, une aide accrue à la recherche médicale.

— Le droit au logement exige la construction de 600 000 logements par an avec priorité au logement social.

— Le droit à la solidarité nationale exige, pour les handicapés, l'accroissement des établissements de réadaptation,

— pour les victimes de la guerre et les anciens combattants, le respect du rapport constant,

— pour les rapatriés d'Algérie, l'indemnisation effective sur la base de la loi de 1946,

— pour les personnes âgées, le relèvement du Fonds national de solidarité, des logements, des maisons de retraite.

— La sauvegarde de l'autonomie des Caisses de Sécurité Sociale et d'Allocations familiales.

LA PROMOTION DE LA FEMME

La dignité de la femme sera reconnue pour assurer sa promotion personnelle.

Les textes qui interdisent le contrôle des naissances seront aménagés.

Nous proposons :

— le respect du principe « A travail égal salaire égal » ;

— le remboursement à 100 % des congés de maternité ;

— le développement des équipements sociaux (crèches, protection maternelle et infantile, colonies de vacances).

Paul GAUCHERY,

Cultivateur,
Conseiller général - Maire de CHATEAUDUN,
Délégué cantonal,
Vice-président du Comice agricole de l'arrondissement de Châteaudun,
Ancien combattant - Croix de guerre 14/18,
Officier du Mérite agricole,
Chevalier du Mérite social, de la Santé publique et de l'Instruction publique.

LA PRIORITE A L'EDUCATION NATIONALE

Nous proposons, pour assurer à notre jeunesse une égalité des chances dans la vie :

— la véritable démocratisation de l'enseignement ;

— la prolongation de la scolarité obligatoire ;

— le rétablissement de l'indépendance de l'Université ;

— le développement des constructions scolaires et non leur suppression ;

— l'augmentation des bourses et allocations d'études ;

— la gratuité totale de l'enseignement avant et pendant la scolarité obligatoire ;

— le respect de la laïcité de l'école.

POUR LA JEUNESSE

— L'abaissement du service militaire à 12 mois, puis à 8 mois.

— Le développement des installations sportives et des institutions culturelles.

LA PAIX DANS UN MONDE ORGANISE

Nous proposons :

— la renonciation à la force de frappe atomique et la reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique d'armement ;

— la coopération atomique européenne et internationale en faveur des œuvres de paix ;

— la construction d'une Europe politique garante de la paix, entre les deux blocs américain et soviétique, et de notre prospérité dans le monde à venir.

Ce programme n'est ni ambitieux, ni démagogique.

Pour le réaliser, il suffit de décider de l'orientation du crédit : au lieu de le dispenser à une force de frappe ruineuse et à des dépenses de prestige il faut le réserver par priorité aux investissements productifs : logement, enseignement, équipement industriel et agricole, etc...

Pour notre circonscription, nous solliciterons les subventions et les prêts nécessaires à l'équipement de nos communes.

Nous exigerons le retour en « zone verte » des arrondissements de Châteaudun et de Nogent pour permettre l'implantation d'industries nouvelles assurant le plein emploi et le placement des jeunes.

Nous tendrons tous nos efforts à protéger les petites et moyennes exploitations agricoles et à leur donner les moyens de vivre.

Nous réclamerons les programmes de logements sociaux nécessaires à loger les familles modestes et les personnes âgées.

Nous proposerons que soit dressée, pour chaque canton, une carte des besoins scolaires, avec ouvertures de classes enfantines et, dans les communes à effectif scolaire réduit, de classes de perfectionnement pour les jeunes ruraux de 14 à 16 ans afin d'utiliser les locaux disponibles.

Nous favoriserons la modernisation de notre équipement sanitaire et le développement de l'équipement social et éducatif.

Electrices, Electeurs,

Pour une véritable politique de progrès social et de paix, pour la défense des libertés communales et des institutions républicaines, vous voterez, **DES LE PREMIER TOUR,** pour notre équipe.

Elle est la mieux placée pour faire triompher le programme que vous venez de lire et pour battre le candidat de l'U.N.R. !

Robert HUWART,

Directeur d'entreprise,
Maire de NOGENT-LE-ROTROU.

S. P. C. CHATEAUDUN

Vu : LE CANDIDAT.